

Parce que ne rien dire et laisser faire nous rendrait complices de **NON ASSISTANCE** envers nos enfants et nos adultes.

**LA FEDERATION NATIONALE des ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES POLYHANDICAPES FEDE-ADEPO**

#### Revendique :

- La reconnaissance des spécificités qui font des polyhandicapés des êtres uniques.
- L'attribution d'un statut qui leur soit propre.
- Le respect de leur dignité d'être humain à part entière.

#### Dénonce :

- Le **scandale** du manque de structures.
- Le **non-respect** des annexes 24 ter dans certains établissements.
- L'**injustice** dans l'attribution des Allocations d'Education Spéciale (A.E.S.).
- La **violation des Droits** élémentaires qui aboutit à une citoyenneté de seconde zone.

#### Manifeste :

La FEDE-ADEPO est, elle-aussi, contrainte de descendre dans la rue pour faire entendre ses légitimes revendications.

#### Soutient :

Les familles par l'écoute, l'aide juridique et les conseils, entre autre pour la constitution des dossiers d'AES en recours contentieux.

#### Propose :

Les ADEPO ont rédigé une CHARTE de la Personne Polyhandicapée qui a été adoptée par ALLIANCE MALADIES RARES. Dans le cadre d'un collectif d'associations de familles de Polyhandicapés, la FEDE ADEPO travaille à la rédaction de propositions visant à protéger les Polyhandicapés.

# Les Polyhandicapés gardiens du temple humain

La présence de ces personnes particulières à nos côtés, leur existence même, à travers leurs façons si singulières de s'imposer, leurs résistances aux nombreuses adversités causées par le polyhandicap qui parasite leur vie entière, leurs imprégnations si subtiles par le regard, le geste, le sourire, les pleurs sont autant d'interpellations pour ne pas baisser les bras et revendiquer leur droit à une place au sein de la société; pour laisser parler leur différence et s'en enrichir afin d'acquérir l'humilité la plus simple, celle qui donne un sens à la vie.

Autant d'arguments qui poussent les parents à revendiquer l'acte d'amour le plus désintéressé, le plus ambitieux aussi : celui de conquérir pour eux une vie digne et de qualité.

Par leur fragilité, leur extrême dépendance et leur volonté de vivre, elles ont su susciter en nous la prise de conscience, la graine de révolte qui légitiment nos actions en leur faveur.

Soutenez notre action :

**Adhérez à l'ADEPO**

Fédération Nationale des Associations de Défense des Polyhandicapés  
**FEDE-ADEPO**

24 avenue de la côte vermeille  
66740 Laroque des Albères  
Tél 04 68 89 03 42 - Fax : 04 68 89 28 86  
e-mail : francis.roque@adepo-asso.org

Ce document a été réalisé grâce à la générosité de la



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON



**Ils ne parlent pas, ils ne marchent pas, ils n'attrapent pas.**

**Ils se tiennent rarement assis, ils ont des handicaps sensoriels et des malformations associées (cardiaques, digestives etc...)**

**Ils ont des membres déformés.**

**Ils utilisent un appareillage volumineux (fauteuil, coquille, verticalisateur, respirateur etc ...)**

**Ils font parfois jusqu'à 10 ou 20 crises d'épilepsie par 24 heures.**

*Mais ce sont des êtres socialisables et éducatifs : ils comprennent, ils ressentent, ils sont sensibles.*

**Pourtant ils n'ont toujours pas de place dans la société. Elle reste à conquérir.**



pour que  
notre  
combat  
ne soit  
jamais  
le vôtre

**ADEPO**  
associations de défense  
des polyhandicapés  
**Fédération Nationale**

[www.adepo-asso.org](http://www.adepo-asso.org)

## Polyhandicap

### Définition légale

circulaire n°86 du 6 mars 1986 annexe 24 ter : Les enfants polyhandicapés sont atteints d'un handicap grave à expression multiple, chez lesquels la déficience mentale sévère est associée à des troubles moteurs, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

Les personnes polyhandicapées ne peuvent rien faire par elles-mêmes. Elles ont besoin de l'assistance constante d'une tierce personne, pour **tous** les actes de la vie.

### Réalité du polyhandicap

Nos enfants ne courront **jamais** dans notre jardin,

Ils ne discuteront **jamais** avec nous,

Ils ne ramèneront **jamais** de bonnes notes de l'école,

Ils ne feront **jamais** du ski ou du vélo,

Ils ne feront **jamais** de musique ou d'informatique,

Ils ne liront **jamais** un livre ou un journal,

## Les Associations de Défense des Polyhandicapés

Les Associations de Défense des Polyhandicapés (ADEPO) sont nées du constat de la carence de l'Etat en matière de prise en charge.

Pour ces Associations et de nombreuses autres, les polyhandicapés sont des êtres à part qui, en raison de leurs spécificités ne peuvent être classés parmi les handicapés. Outre qu'ils manquent, en effet, de la plus totale autonomie, ils se caractérisent par l'absence d'une communication perceptible et interprétable par tous dans l'état actuel des connaissances.

Aussi attendent-elles toutes de l'Etat une prise en charge institutionnelle adaptée beaucoup plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui où les listes d'attente de plusieurs années ne sont pas rares.

Elles y tiennent d'autant plus que devenu adulte, l'enfant perd le fragile statut qui lui assurait une reconnaissance (Annexe 24 ter).

Passé 20 ans, il devient handicapé car aucun texte ne reconnaît plus ses spécificités.

La perte de statut devient synonyme de perte de prise en charge adaptée. Dans la logique de leur disparition les parents angoissés s'interrogent :

APRES NOUS QUE VONT-ILS DEVENIR ?

Parents, sympathisants, rejoignez ADEPO dans ce combat pour la dignité des polyhandicapés et celle de leurs familles. Adhérez à l'ADEPO de votre département et si elle n'existe pas, CREEZ-LA. La fédération vous aidera car rappelez-vous : **SEULS NOUS NE SOMMES RIEN !**